



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 06/02/2018

Référence
2018_02_01

Objet de la délibération
Compte administratif 2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	33	37

Date de la convocation
30/01/2018

Date d'affichage
30/01/2018

Vote
A l'unanimité
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018 et le 6 Février à 14 heures 30 minutes, le Comité syndical du Pôle métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Présents :

M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : BALCON Claudie, BELLEC Claude, BRUBAN Claudine, CHALINE Nathalie, GODEBERT Viviane, LE VAILLANT Annie, NICOLAS Gaëlle, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : CALVEZ Christian, GIBERGUES Bernard, GUEGANTON Loïc, JACOB Fabrice, KERMAREC Charles, LARS Roger, LE TYRANT Jean Claude, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, LORCY Arnel, MASSON Alain, MELLOUËT Roger, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, PICHON Ronan, QUILLEVERE Bernard, RIOUAL Bernard, SALAUN Gilles, SIFANTUS Bruno, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TANGUY Bernard

Suppléante : CHALINE Nathalie (de M. FAYRET Thierry)

Excusé.e.s ayant donné procuration :

Mmes : MALGORN Bernadette à M. SIFANTUS Bruno, TANGUY Geneviève à M. MOYSAN Daniel, MM : GOULAOUIC Pascal à M. TANGUY Bernard, GOURVIL Arnel à Mme BRUBAN Claudine, OGOR Pierre à M. JACOB Fabrice

Excusé.e.s : Mmes : ABIVEN Charlotte, BONNARD LE FLOCH Frédérique, FORTIN Laurence, GUILLORE Alexandra, MM : CAP Dominique, FAYRET Thierry, GOURTAY Michel, STEPHAN Yves

Assistaient en outre à la réunion :

Mme LE BARS Mickaële, VERDIER Marie MM : CANN Thierry, POTARD Saïg

A été nommée secrétaire : NICOLAS Gaëlle

Objet de la délibération : Compte administratif 2017

Monsieur NEDELEC présente les grandes lignes du compte administratif 2017.

Le Comité syndical est invité à délibérer sur le compte administratif 2017.

Il est proposé aux membres du Comité syndical d'arrêter le compte administratif 2017 comme suit :

	Résultat à la clôture de 2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
INVESTISSEMENT	3 277,24 €		-34 628,90 €	-31 351,66 €
FONCTIONNEMENT	318 710,00 €	€	-52 331,42 €	266 378,58 €

Décision du Comité syndical :

Le Président ne prend pas part au vote et quitte la séance.
Monsieur Talarmin, préside le vote du compte administratif.
A l'unanimité, les membres du Comité syndical adoptent le compte administratif de l'année 2017.

Pour extrait conforme,

A Brest

François CUILANDRE,

Président

